

SH1/YL8/200/10
B/AST-D20130

ONYX

Anti verdissure

Action préventive & curative

Prêt à l'emploi

Jusqu'à
100m²

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16
alkyldiméthyles, chlorure, n°CAS 68424-85-1, 3%*m/m*.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU Laver abondamment à l'eau / P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / P501 Eliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation.

Recommandations : Ne pas utiliser sur l'aluminium. Éviter de vaporiser sur les végétaux à conserver. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne se jeté de préférence voir sur emballage. Eliminer l'emballage et son contenu selon la réglementation en vigueur. Produit biocide TP02 et TP10. FDS disponible sur le site www.acofds.com. Centre antipoisson : 01 45 42 59 59.



DANGER

UFI : 1250-POME-DOOX-63P5

ardea
48 route de la Grotte
25220 Roche les Bains
www.onyxpestmanagement.fr
Tel : 03 81 402 802



20L

